

Entrepreneurs,
Vous protéger est notre métier.



Chers adhérents, Madame, Monsieur,

Vous le savez, depuis le 2 avril, j'ai décidé avec l'association GSC de mettre en place un fonds social réservé aux entrepreneurs adhérents qui, dans le contexte actuel, rencontrent des difficultés financières ne leur permettant plus de faire face à leurs charges personnelles.

Depuis ce jour, l'équipe de l'association GSC est toute entière mobilisée pour étudier les nombreuses demandes d'entrepreneurs adhérents et y répondre.

Menuisier, agence de voyage, électricien, cinéma indépendant...

Grâce à votre relais sur le terrain et grâce à votre mobilisation auprès de vos adhérents, nous avons déjà pu aider 7 familles qui rencontraient de graves difficultés financières.

Nous poursuivons l'étude des dossiers pour que d'autres versements s'effectuent cette semaine.

Je suis très fier de cette action qui permet rapidement et concrètement d'offrir une aide financière à nos adhérents.

Voici le formulaire à communiquer: <https://www.gsc.asso.fr/fonds-social-lassociation-gsc-soutient-ses-entrepreneurs-adherents/>

Par ailleurs, je tiens à remercier GAN assurances d'avoir abondé le fonds social de l'association GSC à hauteur de 200 000€, le portant ainsi à 620000€.

Davantage d'entrepreneurs pourront ainsi être aidés et je m'en réjouis.

Nous comptons sur vous également pour inviter vos adhérents qui en auraient la capacité à contribuer à cet effort de solidarité en abondant ce fonds. Il leur suffit d'exprimer leur promesse de don par mail à fondsocialgsc@gsc.asso.fr et nous les recontacterons.

Je suis en effet persuadé que c'est de cette solidarité entre entrepreneurs que proviendront les ressorts nécessaires au rebond et à la reprise.

Croyez, chers adhérents, Madame, Monsieur, à mon entier dévouement.

Anthony Streicher
Président de l'association GSC